

Examen de l'intégrité dans le cadre du processus de recrutement de la FINMA

Chère candidate, cher candidat,

Intégrité, crédibilité et sincérité sont des valeurs centrales pour la FINMA et ses collaborateurs dans l'exécution des tâches de surveillance, notamment dans le comportement à adopter à l'égard des assujettis, des sociétés d'audit et des autres interlocuteurs de la FINMA.

C'est pourquoi les candidats sont soumis, dans le cadre du processus de recrutement de la FINMA, à un examen dit de l'« intégrité ». Bien entendu, cet examen n'est réalisé qu'avec votre accord préalable. Nous avons rédigé la présente feuille d'information pour que vous puissiez d'ores et déjà vous en faire une idée.

Pour procéder à l'examen d'intégrité, la FINMA recourt à l'entreprise suisse Validato SA, spécialisée en la matière. Le processus d'examen est organisé de manière à ce que vous n'ayez plus à remplir aucune formalité supplémentaire après avoir saisi vos données et déclenché ainsi le processus de l'examen.

Nous vous remercions pour votre intérêt envers la FINMA et vous souhaitons d'intéressants entretiens dans le cadre du processus de recrutement.

Votre équipe RH

Vue d'ensemble du contenu de l'examen de l'intégrité

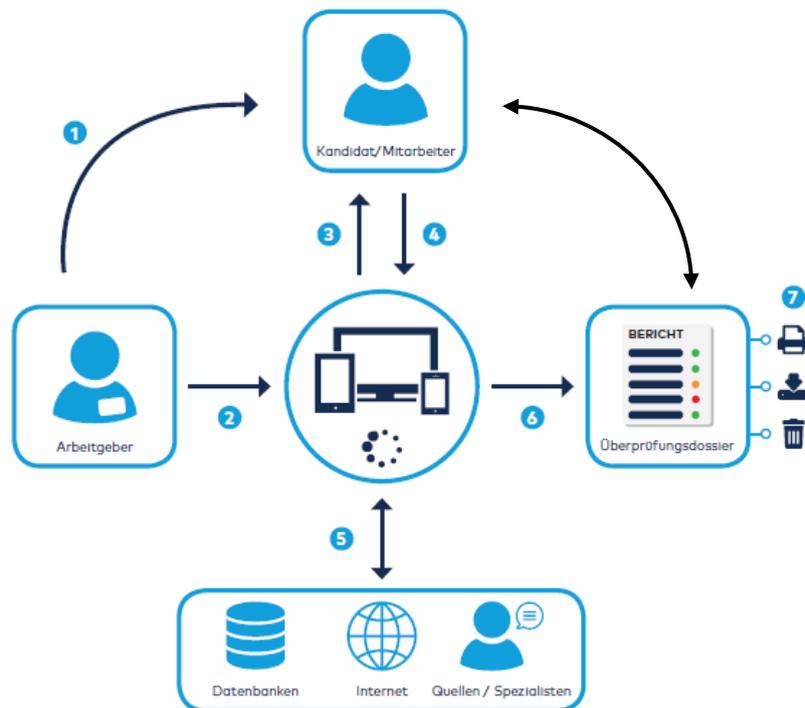
L'examen d'intégrité se fait via une plate-forme de l'entreprise Validato SA. Les ressources humaines de la FINMA transmettent à Validato SA, avec votre accord, vos coordonnées et le CV que vous avez envoyé. La vérification comprend les données suivantes vous concernant pour savoir si elles sont correctes et complètes :

- Données contenues dans votre CV, notamment concernant votre personne, votre formation et votre expérience professionnelle.
- Données relatives à vos documents d'identité et les autorisations de travail éventuellement requises.
- Données sur les éventuelles condamnations et sur votre intégrité financière.
- Si explicitement prévu, données sur votre présence publique sur Internet.

L'examen d'intégrité se réfère uniquement à vos propres données. L'examen s'appuie exclusivement sur les indications que vous avez fournies dans le cadre du processus de recrutement.

Vue d'ensemble du déroulement de l'examen d'intégrité

L'examen d'intégrité se déroule comme suit :



- 1) La FINMA vous informe dans le cadre du processus de recrutement sur l'examen d'intégrité et vous demande votre accord au préalable.
- 2) Les ressources humaines de la FINMA transmettent et vos documents de candidature et vos coordonnées à Validato SA.
- 3) Validato SA crée votre accès personnel à la plate-forme en ligne et vous contacte ensuite.
- 4) Vous remplissez rapidement le questionnaire sur la plate-forme en ligne de Validato SA, avec les données nécessaires pour cela et les validez pour l'examen. À partir de ce moment, Validato a généralement besoin d'environ 10 à 12 jours pour l'examen d'intégrité, pour autant qu'aucun service étranger ne soit impliqué.

- 5) Ensuite, vos indications sont examinées pour vérifier si elles sont complètes et correctes.
- 6) Validato SA rédige un rapport concernant l'examen d'intégrité qui a été fait, en y joignant toutes les annexes et en donne l'accès aux ressources humaines de la FINMA. Ensuite, le service des ressources humaines de la FINMA vous y donne accès sur la plate-forme en ligne. Les ressources humaines de la FINMA informent aussi vos potentiels futurs supérieurs hiérarchiques concernant le rapport d'examen.
- 7) Validato SA effacera le rapport d'examen et vos données personnelles dans un délai de 90 jours au plus. Si le poste vous est attribué, le rapport d'examen et toutes les annexes seront ajoutés à votre dossier personnel. Si la candidature ne débouche pas sur un contrat de travail, la FINMA effacera, sauf avis contraire de votre part, le rapport d'examen et toutes les annexes dans les douze mois après avoir pourvu le poste. La suppression des données ne fait l'objet d'aucune communication.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir rapidement le questionnaire dans sa totalité sur la plate-forme en ligne de Validato SA et de le valider pour l'examen. Nous pouvons ainsi procéder de manière efficace et rapide à l'examen d'intégrité.

Nous vous remercions d'avance pour votre coopération.

Octobre 2024